

N° SIRET : 21191810700015	Décision Modificative Année 2023 Page n° 1	Département : CORREZE
Etablissement : MAIRIE DE ST AUGUSTIN		Poste Comptable : TRESO TULLE CHANGEMENT
Budget : Budget Principal		Date de Séance : 24/05/2023

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-67.

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	10
PRESENTS	6
dont VOTANTS	10

L'an deux mil vingt trois , le vingt quatre mai, le Conseil Municipal de SAINT AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à 19h00, sous la présidence de MR AUBOIROUX Marcel, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/05/2023

Etaient PRESENTS : Mrs Auboironx, Broussolle, Leclerc, Martinie, Bouillon, Mme Géraudie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211918107-20230524-2023-67-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Etaient ABSENTS : Mmes Bénesteau (à donner pouvoir à M. Broussolle), Bourzeix (à donner pouvoir à M. Leclerc), Monédière (à donner pouvoir à M. Auboironx), Mr Maison (à donner pouvoir à M. Auboironx)

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
 - considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,
 - décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM TRANSFERT CREDITS**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : EGLISE 2021 2023		2 000,00		2 000,00
Autres subventions d'équip. non transf.			1328	2 000,00
Frais d'études	2031 0328	2 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		2 000,00		2 000,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du/./... et de la publication en date du/./....

A 19h00, le 24/05/2023
 Pour extrait conforme,
 Le Maire